

le moins que je puisse dire c'est que les journaux y consacrent beaucoup d'espace.

Il se passe de drôles de choses dans la Gendarmerie royale. On y met sur pied une force auxiliaire qui compterait 800 membres. Quel sera son rôle Où sera-t-elle employée? Aucun renseignement ne nous a été fourni. Pourquoi? Est-il exact qu'on a créé au sein de la Gendarmerie royale un groupe spécial composé de troupes franches?

J'ai été étonné que le ministre refuse de répondre aujourd'hui. Il a promis de faire une déclaration en temps opportun. Cette nouvelle est-elle exacte ou non? Si elle n'est pas fondée, pourquoi n'a-t-il pas répondu? L'attitude qu'il adopte à l'égard du Parlement est bien celle d'un ancien haut fonctionnaire. Il fait preuve d'un manque de respect que l'opposition a l'intention de révéler au grand jour.

J'ajouterais, au sujet des changements que nous pouvons envisager dans notre procédure, que si on doit faire des changements—et on a toujours critiqué le Parlement à travers les âges—ils devraient être effectués après un débat complet à la Chambre. Je répète ce que j'ai dit plus tôt, soit que cette institution, qui signifie pour moi plus que toute autre dans notre pays, qui est l'incarnation même du concept de la liberté, ne doit d'aucune façon être gênée par des règles archaïques. Mais les règles ne doivent pas être supprimées simplement parce que nous les observons depuis longtemps; on doit les supprimer ou les modifier seulement là où il y a raison de le faire.

Maintenant, en ce qui concerne le discours du trône, je dirai que c'est de plusieurs façons un document remarquable. Épars dans le discours, nous retrouvons de vieux amis qui se trouvaient dans des discours antérieurs: les fantômes des bonnes intentions du gouvernement dans le passé. On promet maintenant une mesure législative ayant trait aux chemins de fer. On l'avait promise l'an dernier et, je crois, l'année précédente. Au cours de la nouvelle session, on présentera une mesure législative au sujet des revues et des publications canadiennes. On avait l'habitude de parler des périodiques canadiens; maintenant, il s'agit de publications canadiennes, ce qui comprend les journaux. On nous promet une mesure législative visant à modifier la loi sur les banques, et c'est une autre ancienne connaissance. On trouve tout cela dans le discours du trône.

J'ai l'intention d'entrer un peu dans le détail des divers programmes dont nous avons entendu parler déjà. On a parlé à maintes et maintes reprises de réformer la procédure de la Chambre. On dit notamment:

● (3.30 p.m.)

Vous serez saisis d'un texte législatif visant à établir un âge de retraite pour les sénateurs.

Je ne crois pas que cela fasse peur à personne de l'autre endroit car, monsieur, il y avait au *Feuilleton* de l'an dernier un article intitulé «Une mesure visant à établir un âge de retraite pour les sénateurs.» J'ai ensuite mentionné les chemins de fer. Cette année, on peut lire ce qui suit:

Vous serez priés d'étudier un projet de loi d'ensemble visant à apporter des réformes à la réglementation publique des chemins de fer... recapitalisation des chemins de fer Nationaux du Canada, ainsi que des modifications à la loi sur l'aéronautique.

On nous a dit la même chose l'année passée. On fait grand état du fait que la Chambre sera saisie d'une mesure visant à modifier la loi sur la citoyenneté canadienne, afin d'assurer l'égalité complète des droits de tous les Canadiens, quel que soit leur pays d'origine. Cela aussi était dans le discours du trône de l'an passé.

En ce qui concerne nos cultivateurs, monsieur l'Orateur, je m'aperçois que le ministre de l'Agriculture n'est pas ici car, tout compte fait, il n'aime pas le Parlement. Il affirme qu'il ne peut comprendre cet endroit; mais selon lui, il est nécessaire pour compléter son éducation d'avoir, pendant un certain temps, été membre d'un cabinet où l'on peut se rendre compte de ce que c'est que d'être terrorisé. C'est ce qu'il a dit dans un discours qu'il a prononcé l'autre jour. Voici ce qu'on déclare au sujet de l'agriculture:

Mon gouvernement est à élaborer de nouvelles politiques afin de permettre à l'ensemble des cultivateurs de toucher un revenu plus élevé et plus stable, de manière que leurs conditions de vie et de travail soient comparables à celles des personnes engagées dans d'autres secteurs de l'économie. Vous serez appelés à étudier des mesures d'aide spéciale aux fermes familiales, tant dans l'Est que dans l'Ouest canadien.

L'année dernière, on promettait ceci:

Vous serez saisis d'une mesure visant à nommer un ministre de l'aménagement rural, afin que mon gouvernement puisse poursuivre sa politique d'attention accrue aux besoins de l'agriculture tant dans l'Est que dans l'Ouest du pays. Vous serez invités à étudier d'autres mesures tendant à favoriser l'amélioration des exploitations agricoles et l'augmentation de leurs revenus.

Le libellé est un peu différent, mais on fait la même vieille promesse dans ce précis qui renferme tous les éléments de la propagande électorale.

M. Nielsen: On a oublié la promesse des \$2 au sujet du blé.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ensuite, on a l'intention cette année de soumettre des propositions relatives à la restriction et au paiement des dépenses électorales, pourvu que le comité d'enquête ait présenté ses constata-